

DEC130900DR18

Décision portant nomination de M. Fabrice BRAY aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'unité 3290 intitulée Miniaturisation pour l'Analyse la Synthèse et la Protéomique

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°121719INC du 07/06/2012 nommant Mme Caroline TOKARSKI directrice de l'unité de recherche n°3290 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 06/12/2012 ;

Considérant que M. Fabrice BRAY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 17 au 18/10 du 08 au 09/11 et du 27 au 28/11/12,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Fabrice BRAY, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°3290, à compter du 29/11/2012.

M. Fabrice BRAY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Fabrice BRAY est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 14 mars 2013

La directrice de l'unité
Caroline TOKARSKI



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université Lille1
Philippe ROLLET